49e ANNÉE. — N° 16.986
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — numéro 10 c.

VENDREDI 3 JANVIER 1919
SAINTE GENEVIÈVE
SOLEIL : lever 7h42 ; coucher 4h31
LUNE : P. Q. le 9 ; pleine le 16

LES RESTRICTIONS

Elles ne s'atténueront que lentement

Paris, 2 janvier. — Le ministre du ravitaillement, M. Boret, parlant à un de nos confrères du régime des restrictions, a déclaré :

Le pain

Rien ne va être changé dans la réglementation actuelle du régime du pain. Tous les militaires démobilisés auront droit à la ration maximum de 500 grammes, quelle que soit leur profession. Si le pays sait se contenter de la ration attribuée à chacun, je puis assurer que nous atteindrons sans difficulté la nouvelle récolte. De même pour les pommes de terre, rien ne sera changé.

La viande

En ce qui concerne la viande, la nécessité de reconstituer les troupeaux des régions libérées et d'assurer leur ravitaillement, d'autre part aussi l'état de notre cheptel, obligeront à de nouvelles restrictions. Je pourrais importer davantage de viandes congelées s'il était possible de décharger les navires qui les apportent. Le nombre de ces navires que nos alliés anglais peuvent mettre à notre disposition est si minime qu'ils ne doivent pas être immobilisés longtemps dans les ports. Or, des cargaisons importantes attendent sur les quais les wagons qui les porteront aux armées et aux consommateurs.

Le vin

Il y a assez de vin en France. Le prix baissera pour le consommateur dès que les transports seront assurés. Si, contrairement à toutes les prévisions, les commerçants tentaient des manœuvres pour enrayer la baisse, je n'hésiterais pas à jeter sur le marché de telles quantités de vins étrangers — sans parler des vins d'Algérie qui arrivent de plus en plus abondants — que les prix en seront singulièrement impressionnés, d'autant plus que j'augmenterai les quantités d'orge attribuées aux brasseurs, qui pourront ainsi fournir davantage de bière à leur clientèle. Beaucoup de consommateurs qui ne buvaient du vin que faute de bière reviendront ainsi à leur boisson favorite.

Les autres denrées

Pour les légumes secs, je vais rendre la liberté des importations. Les commerçants pourront donc faire venir à volonté les légumes secs exotiques. Des arrivages importants en sont d'ailleurs assurés par l'Etat. Pour les haricots, seul légume que nous ne produisions guère en France, je dois maintenir les mesures actuelles, et cela tant qu'il sera nécessaire d'approvisionner nos armées.

Prochainement, dès que les stocks suffisants de sucre seront constitués dans les magasins, j'augmenterai de 50 % la ration actuelle qui sera ainsi portée à 750 grammes.

Pour le café, de grosses quantités sont achetées au Brésil et en route pour nos ports.

La taxe du beurre ne pourra disparaître avant que des mesures soient prises pour faire cesser la pénurie. C'est là un problème difficile, la production indigène étant inférieure aux besoins.

Les beurres étrangers ne font que commencer à arriver. Les échantillons qui sont parvenus de la République Argentine sont excellents, et ces fourres, malgré le transport, seront d'un prix inférieur à celui des nôtres. Il va en arriver, soit sous forme de beurre naturel frigorifié, soit comme beurre salé.

Pour les œufs, la production indigène, insuffisante même en temps normal, l'est d'autant plus maintenant que les troupes américaines en font une grande consommation. Nous ne pouvons compter sur les œufs de Russie, mais nous faisons l'impossible pour intensifier l'importation des œufs du Maroc, et les poudres d'œufs très employées dans les cuisines commencent à arriver de Chine par petites quantités.

L'huile comestible sera abondante dans toute la France. L'importation des huiles de l'Afrique du Nord, où les huileries sont largement approvisionnées, sera libre dans quelques jours. Déjà j'ai augmenté les contingents pouvant parvenir par colis postaux.

De même les commerçants vont pouvoir importer sans autorisation les fruits exotiques, et toute réglementation concernant le riz, dont il existe des stocks importants, va disparaître.

LEURS ÉTRENNES

Nous avons donné autour de nous selon nos moyens, pour la joie des petits et aussi des grands. Les bonbons n'étaient pas de la fête, mais l'année de la paix nous apportait tant d'autres « douceurs ! »...

Dans cette allégresse réfléchie, hélas ! volée de trop de souvenirs douloureux, avons-nous songé aux « étrennes » des œuvres de guerre, à leurs besoins, à leurs sacrifices longtemps encore nécessaires, à leurs responsabilités ? La paix peut régler d'un trait de plume le sort du monde, elle n'acquittera pas avec quelques signatures le budget en cours de la solidarité.

Si les « réparations » figurent au programme général de la Conférence, il y a des réparations, des dettes qu'il faut payer tout de suite — aux mutilés, aux aveugles, aux malades, à tous ceux qui, ayant souffert pour nous dans leur chair, ont gagné le droit d'être soulagés sans retard; aux innocentes victimes comme les orphelins. La justice elle-même peut attendre : elle y est habituée. (Elle voudrait bien aujourd'hui, du reste, en perdre l'habitude.) La souffrance et la misère n'attendent pas.

Oui, sans doute, il y a certaines œuvres spéciales dont l'effort deviendra heureusement inutile. Gardons-nous, à cause d'elles, de généraliser. D'autres seront d'autant plus chargées qu'on pourra croire de très bonne foi leur action moins pressante et moins coûteuse. Une économie — une restriction de notre budget de fraternité, petit ou gros, pèserait lourdement sur des situations critiques, aggraveraît des douleurs imméritées.

Vous ne le voudrez pas. Vous songerez à cette petite armée de prisonniers et de rapatriés qui se trouveront sans foyer, sans ressources, peut-être sans travail au moins pour quelques jours, à leur retour dans les régions hier envahies et dévastées pour de longs mois. Il y a des œuvres pour répondre à ces besoins, à ces tristesses. Vous ferez la réponse éloquente et douce.

Il y a eu tant de misères, il y en a tant encore, que les œuvres hésitent à multiplier les appels directs, à tendre l'aumônière. Nombre de créations ont le même intérêt. L'émulation de la charité ne peut revêtir les allures de la concurrence... Que la réserve de nos œuvres de guerre n'aille pas coûter trop cher à leurs clients.

Peut-être l'heure est-elle venue d'organiser non pas des fêtes — le mot et la chose sont indésirables, — mais des réunions, grands concerts ou spectacles d'art, sous des patronage officiels, pour alimenter les caisses les plus sollicitées. Les recettes des théâtres et établissements publics sont là pour attester que l'argent roule facilement. A certains guichets on l'empilera avec gratitude pour faire de la justice, de la bonté et de la joie !

P. B.

Aux États-Unis

Attentat anarchiste à Philadelphie

New-York, 2 janvier. — Des bombes placées, croit-on, par des membres de l'Association internationale des travailleurs, ont détruit à Philadelphie plusieurs maisons habitées par des magistrats. Les demeures atteintes sont celles de M. von Moschzisker, juge à la cour suprême; M. W.-B. Mills, surintendant intérimaire de la police; du juge Gorman, de la cour municipale, et de M. de Tigg, président de la Chambre de commerce.

Rapatriement de Russes par l'Espagne

Madrid, 1er janvier. — Les journaux du soir disaient que le gouvernement avait affrété à Barcelone des navires pour transporter à Odessa les ressortissants allemands et autrichiens qui se trouvent en Espagne. Des renseignements puisés à bonne source, dit l' « Imparcial », il résulte que ce n'est pas de ces ressortissants qu'il s'agit, mais de Russes.

Un don de la ville de Barcelone

Barcelone, 1er janvier. — Le Conseil municipal de Barcelone et la mancomunitad de Catalogne ont décidé de consacrer un crédit de 500,000 francs à la reconstruction d'une des localités françaises détruites par les Allemands.

Départ pour l'Italie du président Wilson

Paris, 1er janvier. — Le président Wilson, accompagné de Mme et Mlle Wilson, de l'amiral Grayson, des généraux Leorat et Hartz, a quitté Paris mercredi soir à dix-neuf heures, se rendant à Rome.

Le train italien dans lequel il a pris place avait été garé sur une voie de départ de la gare de Lyon. Le duc Lante delle Rovere, maître des cérémonies, était venu par ce train au-devant du président, qui est attendu par le duc d'Udine à la frontière italienne.

Le président a été salué sur le quai de départ par le comte Bonin Longare, ambassadeur d'Italie; le comte Ruspoli et tout le personnel de l'ambassade.

Une superbe rose de roses rouges a été remise à Mme Wilson par des membres de la colonie italienne. A la demande du président, ce départ a gardé un rigoureux caractère d'intimité. Toutefois, la foule massée en dehors des barrages a fait une chaleureuse ovation à M. Wilson, qui a répondu par le cri de « Vive la France ! » Le président passera par Modane, Turin, Gênes, et arrivera à Rome vendredi dans la matinée.

M. Wilson sera samedi au Vatican

Rome, 1er janvier. — Une note officieuse que publie le « Coriere d'Italia » annonce que le président Wilson rendra visite au pape samedi dans l'après-midi. Il partira de l'ambassade des Etats-Unis et sera reçu avec les honneurs souverains. Il fera ensuite une visite au cardinal Gasparri.

Travailleurs italiens et français

Rome, 2 janvier. — Les journaux annoncent que le ministre des affaires étrangères a fait rédiger un projet de traité pour réglementer la main-d'œuvre et l'émigration entre la France et l'Italie sur la base de la réciprocité des droits pour les travailleurs des deux nations.

Les vacances de M. Clemenceau

Nantes, 2 janvier. — M. Clemenceau, qui a quitté Paris en train spécial pour se rendre à Luçon (Vendée), s'est arrêté en gare de La Roche-sur-Yon. Personne n'avait été prévenu en ville, et seuls les employés de la gare étaient avertis. Ils ont offert à M. Clemenceau une superbe gerbe de fleurs. Très touché, le président du conseil les a vivement remerciés. Puis il est remonté dans son train pour se rendre à Luçon, où il a été reçu par deux de ses amis, M. Philippon, conseiller d'arrondissement, et M. Bujard, auxquels s'étaient joints MM. Hérault, maire; Beaussire et Gibault, adjoints. Le président était accompagné de son secrétaire particulier et d'un officier d'ordonnance. Il a été acclamé avec enthousiasme par les personnes présentes à la gare. M. Clemenceau est reparti ensuite en automobile pour La Tranche, petite station de bains de mer située sur l'océan, à 38 kilomètres des Sables-d'Olonne, et où, dans le plus strict incognito, il prendra quelques jours de repos.

Les séquestrations de femmes par les Bulgares

ON CONNAIT DES COUPABLES

Salonique, 30 décembre. — On mande de Sofia :

« La mission militaire hellénique en Bulgarie déploie une grande activité pour retrouver les jeunes filles grecques enlevées et outragées de force par les Bulgares lors de l'invasion de la Macédoine orientale et actuellement retenues comme esclaves dans des maisons bulgares à Sofia et en province.

» Il a été déjà établi que plusieurs notables bulgares, dont le général Petroff, M. Stanoïoff, ancien ministre de Bulgarie à Paris, et M. Angheloff, gouverneur de Cavalla, durant l'invasion, retenaient de ces jeunes filles. La mission militaire grecque en a demandé la mise en liberté immédiate. »

Un hommage à Pierre Loti

Rochefort, 2 janvier. — Les Rochefortais viennent de rendre un juste hommage de reconnaissance à leur illustre concitoyen M. Pierre Loti. Voulant honorer le génial auteur de « Pêcheur d'Islande » et de tant d'autres chefs-d'œuvre, et aussi l'infatigable et puissant défenseur de son port de guerre, le Conseil municipal de Rochefort, dans sa dernière réunion, a en effet décidé à l'unanimité que la rue où est né et où habite le grand écrivain porterait désormais le nom de Pierre-Loti.

M. Louis Deschamps à Metz

Paris, 2 janvier. — M. Louis Deschamps, sous-secrétaire d'Etat à la démobilisation, s'est rendu à Metz auprès du maréchal Pétain, commandant en chef des armées françaises, pour s'occuper des questions militaires actuellement pendantes.

EN RUSSIE

L'Esthonie contre les Bolcheviks

LE CORPS EXPEDITIONNAIRE ESTHONIEN

Stockholm, 2 janvier. — Le corps expéditionnaire pour l'Esthonie recruté en Finlande compte déjà plus de 10,000 volontaires. Des milliers de fugitifs appartenant à la bourgeoisie russe sont arrivés à la frontière orientale de la Finlande pour se former en contingents qui combattront les bolcheviks. Ils ont l'intention de commencer une offensive contre Pétrograd.

LES BOLCHEVIKS REFOULES

Stockholm, 2 janvier. — Un communiqué officiel de l'Esthonie daté de lundi dernier dit :

« Nos troupes ont bombardé dans la matinée les batteries ennemies des villages de Kolga et de Wakke, qui ont été réduites au silence. Les contingents débarqués ont déblayé les péninsules de Juminda et de Paerispea, faisant des prisonniers, parmi lesquels un commandant. »

LES ECHECS DE L'ARMEE ROUGE EXPLIQUES PAR TROTSKY

Stockholm, 2 janvier. — La presse bolcheviste publie un ordre du jour de Trotzky, commissaire à la guerre, où les échecs des gardes rouges sont expliqués par le fait que certaines unités manifestent un courage insuffisant : des régiments entiers furent pris d'une honteuse panique parce que menacés par cent cosaques. Trotzky incrimine l'absence de toute liaison entre les unités de combat; certains régiments battent en retraite à leur gré. Parfois les chefs n'exécutent pas les ordres reçus. Pour éliminer l'unité de l'armée, le commandement suprême sera désormais concentré entre les mains d'un seul chef, le « camarade » Sytine. Quant aux commissaires et aux commandants des unités de combat, ils seront déférés à la justice.

LES OPERATIONS MILITAIRES

Londres, 1er janvier. — Un sans-fil du gouvernement russe, recueilli à Londres, publie le communiqué suivant sur les opérations militaires du 30 décembre :

« Dans la direction de **Reval**, nos détachements se sont avancés jusqu'à la ligne **Lokska-Kolk** après deux jours de combat.

» Dans la direction de **Riga**, nous avons pris **Rometzkef**, à quinze verstes de **Wenhen**.

» Sur la rive droite de la **Dvina**, nous avons pris **Romerhoie**.

» Sur la voie ferrée **Sventziany-Ponevesh**, nous nous sommes emparés d'Ussiany. »

LES BOLCHEVIKS ATTAQUENT LEMBERG

Londres, 1er janvier. — Les bolcheviks ukraniens ont commencé à bombarder Lemberg, qui est cerné de trois côtés.

L'ennemi avance contre Grodek, venant du sud.

UN NOUVEAU MINISTERE UKRANIEN

Bâle, 1er janvier. — On mande de Kiew : le directoire a approuvé la liste ministérielle suivante :

Présidence et affaires étrangères : M. Tschechiowski; intérieur : M. Misjuk; guerre : M. Grobow; justice : M. Slabtenscko; instruction publique : M. Ogienko; ravitaillement : M. Nartos; commerce : M. Ostapenka; finances : Suprein; agriculture : M. Schipoval; beaux-arts : M. Antonovitc; marine : M. Bjelinski; travail : M. Mertinow; communications : M. Siderensko.

NOTE ESCADRE EN BALTIQUE

Copenhague, 1er janvier. — L'escadre française attendue dans la mer Baltique, et qui comprend plusieurs croiseurs et trois destroyers, est passée au large des côtes orientales du Danemark et continue son voyage vers le sud.

Le danger bolcheviste

Londres, 1er janvier. — Le « Daily Telegraph », commentant le discours de M. Bichon à la Chambre, conclut que la question que les alliés ont à considérer est le danger bolcheviste, et il déclare qu'il est inconcevable que la justice internationale ne s'occupe pas du danger monstrueux qui tend à gagner l'Occident par la force. Le journal demande comment on peut parler de régler les questions pendantes et de faire la paix, quand rien n'est entrepris, même pour se défendre contre cette menace.

L'ARMISTICE

L'internement des sous-marins ennemis

Brest, 1er janvier. — Les sous-marins allemands « U-108 », « U-113 », « V-139 », « VC-1003 » sont arrivés à Brest. Leur entrée dans le bassin a été l'occasion d'une imposante cérémonie que présidait le vice-amiral Moreau, préfet maritime, entouré de toutes les autorités civiles, militaires et maritimes.

Les familles des marins tués à l'ennemi pendant la guerre avaient été conviées à la cérémonie. Les sous-marins allemands, battant pavillon allemand surmonté du drapeau français ont défilé entre deux lignes de sous-marins français pendant qu'une musique jouait la « Marseillaise ».

Les limites de la Serbie

Belgrade, 1er janvier. — Au cours de la séance de la Skoupchtina, hier, le président du conseil, M. Protich, a annoncé que **les limites futures de la Serbie seraient celles des régions habitées par les Serbes.**

Les Français dans Stamboul Les Anglais dans Pera

Londres, 1er janvier. — L'agence Reuter apprend qu'un bataillon des troupes françaises a été détaché pour occuper Stamboul, quartier turc de Constantinople. Un bataillon britannique tiendra garnison à Péra, dans la partie européenne de la ville, et on s'attend à ce qu'un détachement italien occupe une autre partie de la ville.

La Conférence de la Paix

LES DELEGUES DE L'ANGLETERRE

Londres, 1er janvier. — L'« Evening News » apprend qu'une partie importante des membres de la délégation britannique à la Conférence de la paix partiront samedi de Londres pour Paris.

Indépendamment de M. Lloyd George et de MM. Balfour et Bonar Law, feront partie de la délégation britannique lord Harding, du Foreign Office; sir William Tyrrel, qui agira en général pour le compte du Foreign Office; sir Louis Mallet, chargé des affaires turques; sir Esme Howard, chargé des affaires du Nord de l'Europe; sir Ralph Paget, chargé des affaires des Balkans; sir Eyre Crowe, chargé des affaires de l'Europe occidentale.

Il y aura également une grande délégation du ministère de la guerre, de l'amirauté et du département de l'aviation. MM. Lloyd George et Bonar Law n'arriveront que vers le milieu de la semaine prochaine.

DELEGUES AMERICAINS, JAPONAIS ET CHINOIS

New-York, 2 janvier. — Parmi les passagers partis pour l'Europe à bord du « George-Washington », se trouvent le sous-secrétaire de la marine, M. Franklin Roosevelt, M. Barney-Baruch et M. Charles Schwab, ainsi que les délégués envoyés par le Japon et la Chine à la Conférence de la paix.

La menace polonaise alarme l'Allemagne

Bâle, 2 janvier. — Le nouveau commissaire du gouvernement Noske a déclaré que tous les efforts du cabinet doivent être dirigés vers le danger immédiat qui menace l'Allemagne à l'est. Il s'agit des Polonais, dont un détachement de cavalerie aurait atteint Francfort-sur-l'Oder, situé à 81 kilomètres de Berlin.

Le « Berliner Tageblatt » demande au gouvernement de prendre des mesures immédiates et déclare que le temps presse.

La « Taeglische Rundschau » s'écrie : « Courons au secours de l'Est ! »

Le « Vorwaerts », organe officiel, se désole et menace : « Notre misère est à son comble; mais cela va changer maintenant. Le gouvernement va faire le nécessaire pour protéger militairement les territoires allemands de la haute Silésie, de Posen et de la Prusse orientale. »

La guerre aux Boches en Pologne

Bâle, 1er janvier. — On mande de Berlin : « Le « Berliner Tageblatt » dit que les Polonais occupent toutes les lignes de chemin de fer jusqu'à la frontière de la province de Posen. Dimanche dernier, un ultimatum a été posé aux régiments allemands cantonnés à Posen. La réponse n'ayant pas été donnée à midi, le feu a été ouvert sur les casernes. Les résultats de cette bataille ne sont pas encore connus, mais déjà dans la ville il y a plus de 200 morts. 49 soldats d'infanterie et 12 dragons ont été surpris et attaqués à Gnesen, qui est entièrement aux mains des Polonais.

Le gouvernement allemand menace Tchèques et Polonais

Amsterdam, 2 janvier. — Dans un discours prononcé à Breslau, et dans lequel il a traité les questions tchèque et polonaise, le commissaire du peuple Landsberg, parlant au nom du gouvernement de Berlin, a dit :

« Le gouvernement n'a pas l'intention de capituler devant une nation voisine, quelle qu'elle soit, désireuse d'enlever avant la Conférence de la paix un territoire appartenant à l'Allemagne. Le gouvernement résistera à tous les empiètements de toutes ses forces. Aucune nation n'a le droit d'anticiper sur les décisions de la Conférence de la paix. »

Le mouvement de Silésie est une révolte polonaise

Zurich, 2 janvier. — Les grèves qui ont éclaté dans les régions minières de la haute Silésie ne sont pas dues au mouvement spartakiste, comme les journaux de Berlin l'avaient affirmé, mais à une révolte des ouvriers polonais contre les propriétaires et les fonctionnaires allemands.

La révolte en Posnanie et en Silésie avait été préparée depuis longtemps.

Création d'une armée populaire

Berne, 31 décembre. — On mande de Berlin que, dès sa constitution, le nouveau gouvernement a déclaré que son premier devoir serait de constituer une nouvelle armée populaire. Le mandataire du peuple, Noske, chargé des affaires militaires, a fait, le 31 décembre, les déclarations suivantes :

« Notre tâche principale sera de créer une armée populaire formée de volontaires âgés de vingt-quatre ans, qui contracteront un engagement de six mois. Ces volontaires éliront eux-mêmes leurs chefs. L'armée populaire ne dépendra que de mandataires du peuple. Quant à l'importance des forces que nous conserverons en temps de paix, elle dépend des décisions qui seront prises à la Conférence de la paix. »

Un appel du gouvernement aux soldats

Zurich, 31 décembre. — On mande de Berlin que le comité central, en plus d'un appel aux ouvriers, soldats, citoyens et citoyennes, a lancé une proclamation particulièrement adressée aux soldats où il est dit que le nouveau gouvernement de l'Etat aura pour but de consolider l'ordre libéral de la grande République du peuple, d'assurer les élections au Congrès national et d'agir au mieux des intérêts du peuple allemand à l'extérieur. Les soldats doivent travailler également à cette œuvre en protégeant et en assurant la liberté du peuple. Ceux qui portent les armes sont tenus à rester fidèles au nouveau gouvernement du pays et à le considérer comme investi du pouvoir suprême.

» Il est difficile en France de croire à la sorte d'infamie qui est celle d'un Ratibor. Il est impossible d'imaginer dans le passé ou dans le présent un Uzès, un Mortemart, un La Trémoille, un Brissac, un Choiseul, un Clermont-Tonnerre, un Gramont ou même n'importe quel Français mis dans un poste élevé qui deviendrait chef d'espionnage, vivrait dans l'égalité des valets, recevrait des filles de service pour obtenir des lettres, traiterait et paierait tous les gens tarés d'un pays et ferait de la princesse sa femme la complice quotidienne de ce méfier ! Pour trouver un pair du Ratibor il faut descendre à ce Deutsch ou Teutsch qui livra la duchesse de Berry à ses ennemis. Et il fut payé à bout de pincettes par le ministre qui l'avait employé !

» Avant de déshonorer les uniformes de cour, Ratibor avait porté l'uniforme militaire, et des incidents que l'honnêteté du lecteur empêche d'indiquer avaient terminé sa carrière au titre de major de cavalerie et de guerrier de caserne.

Le groupe Liebknecht

Bâle, 31 décembre (source allemande). — Le 30 décembre, Liebknecht a réuni ses partisans et a décidé de rompre avec tous les autres partis. Le sien a pris le nom de parti communiste des travailleurs de l'Allemagne, Ligue Spartacus.

Le congrès des soldats réclame les colonies

Berne, 1er janvier. — Le Congrès des soldats de Berlin a tenu une grande séance au sujet des colonies allemandes. L'assemblée, extrêmement nombreuse, a voté à l'unanimité la résolution suivante : « La possession d'un domaine colonial est indispensable à la vie économique de l'Allemagne. Nos colonies doivent donc nous revenir. En vertu du programme de paix de M. Wilson, aucun pays ne peut être privé de ses colonies. Toute la politique intérieure de l'Allemagne doit être dirigée en vue de la reprise de son domaine colonial. »

Les menées contre-révolutionnaires en Bavière

LE GOUVERNEMENT DE KURT EISNER EST DECIDE A LES REPRIMER ENERGIQUEMENT

Bâle, 2 janvier. — Le conseil provisoire de Bavière a discuté le 30 décembre une interpellation au gouvernement au sujet des menées antirévolutionnaires auxquelles les ministres Auer et Timm ont été mêlés. Le rapporteur a donné des détails suivant lesquels il avait été convenu qu'au moment propice les cloches devaient sonner le tocsin; tous les bâtiments publics devaient être occupés; la garde de marins qui est au ministère des affaires étrangères, attaquée à la mitrailleuse et à la grenade. On devait aussitôt constituer une soi-disant garde civique dont le prince Ernest de Saxe-Meiningen était prêt à prendre le commandement.

Plusieurs officiers supérieurs étaient gagnés à la conspiration. Le rapporteur n'a pas mis en doute les convictions révolutionnaires de M. Auer; mais il déclare que le ministre qui pouvait se laisser ainsi induire en erreur n'était plus digne de rester au gouvernement.

Le président du conseil Kurt Eisner a répondu par une déclaration faite au nom de tout le gouvernement, disant que celui-ci s'opposait à la création d'une garde civique. Il a ajouté qu'il était désormais certain que de nombreux éléments essayaient de reprendre leur influence perdue en déchaînant une nouvelle guerre civile : « Je préviens, dit-il, les membres de l'ancienne dynastie des Wittelbasch, qui, grâce à la longanimité du gouvernement révolutionnaire, peuvent vivre tranquillement dans le pays, de ne pas se laisser aller à des tentatives de ce genre. Il est faux que les ministres de Wittelbasch soient aussi innocents de la déclaration de guerre et de la défaite de l'Allemagne qu'on le prétend dans certains milieux intéressés; personne n'était plus ambitieux que l'ancien roi de Bavière. »

Kurt Eisner, relevant qu'on essayait de créer un courant en faveur du kronprinz Ruprecht, a déclaré qu'il serait régrettable qu'on l'obligeât à publier les preuves de la culpabilité de la dynastie détrônée, qui seraient telles qu'elles déchaîneraient la colère des masses et mettraient en danger la vie du membre de cette dynastie.

Le président du conseil a mis aussi le parti du Centre en garde contre les essais de détruire l'œuvre de la révolution, et a annoncé un projet de loi créant une cour de justice nationale de douze membres chargés d'enquêter sur les menées antirévolutionnaires et les mesures à prendre contre toute attaque et tout essai de terreur, de quelque côté qu'ils se produisent.

Les révolutionnaires pangermanistes

Bâle, 1er janvier. — Le dimanche 29 décembre, une manifestation a eu lieu à Berlin pour protester contre « la violence faite à la Pologne allemande » et réclamer le rattachement de l'Autriche allemande à l'Allemagne. C'est dans ce sens qu'ont parlé le ministre de l'Autriche allemande à Berlin, le docteur Ludo Hartmann, le professeur d'économie nationale le docteur Herckner et le socialiste Edouard Bernstein.

Une résolution adoptée à l'unanimité a demandé que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes fût également reconnu aux Autrichiens allemands et tout particulièrement aux Allemands de Bohême et de Silésie.

Dans l'Allemagne du Sud on ne veut plus travailler

Zurich, 1er janvier. — Le bourgmestre de Nuremberg a déclaré qu'à partir du 1er janvier l'usine à gaz de la ville ne fonctionnera plus, aussi bien en raison de la pénurie de combustible que du manque absolu de main-d'œuvre.

La Bavière court au-devant d'une très grave crise économique, car tout le monde se refuse maintenant au travail, même très bien rétribué.

En Pologne

EMEUTE BOLCHEVISTE A VARSOVIE

Varsovie, 2 janvier. — Le pays est plein d'agitateurs bolchevistes, et leur action a abouti à une effusion de sang à Varsovie. 2.000 ou 4,000 d'entre eux ont parcouru les rues, le 29 décembre, avec des bannières; ils ont tenu un meeting devant l'église russe et ont crié : « A bas le gouvernement ! A bas Pilsudski ! » Comme ils s'en retournaient, quelques-uns de leurs chefs les incitèrent à aller à l'hôtel Bruhl pour délivrer ou demander la délivrance d'un groupe de bolcheviks russes internés dans cet hôtel. Trois compagnies de soldats leur refusèrent le passage. Alors ils tirèrent des coups de revolver sur les soldats, qui ripostèrent par plusieurs salves de coups de fusil. Cinq ou six personnes ont été tuées, un certain nombre blessées, et la foule s'est enfuie. Quatre soldats ont été blessés, dont un grièvement.

En Autriche

LES ALLEMANDS D'AUTRICHE

Amsterdam, 2 janvier. — Le mouvement en Autriche allemande pour l'union avec l'Allemagne est moins fort qu'il y a un mois. En aucun cas, aussi longtemps que l'Allemagne restera sous le règne de la terreur socialiste, le Tyrol, le Vorallberg, le pays de Salzbourg et les autres districts autrichiens ne voudront jamais s'unir à l'Allemagne. Récemment, on avait mis de peus en plus en avant l'idée de l'union avec les régions qui autrefois faisaient partie de l'Autriche. Ceci aurait formé une Autriche-Hongrie, sous une forme différente, dont les chefs auraient été slaves, à l'exclusion des Hongrois ou des Allemands.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'école et les œuvres de guerre

Au moment où la plupart des œuvres de guerre vont heureusement prendre fin, il est bon de rappeler avec quel actif et incessant dévouement les maîtres et les maîtresses de nos écoles publiques ont développé chez leurs élèves les sentiments de solidarité agissante.

Il nous suffit pour cela de parcourir les rapports annuels des inspecteurs de l'enseignement primaire. Ce sont les petits primaires, nous disent-ils, qui d'abord ont assuré le succès financier des « journées » qui se sont si souvent succédé depuis 1914. Ceux de la ville de Bordeaux ont eux seuls recueilli ainsi 191,475 francs, ce qui ne les a pas empêchés d'obtenir de leurs parents 119,396 fr. 25 d'or, versés à la Banque de France, provenant pour 28,412 fr. 75 des écoles de garçons, et pour 90,383 fr. 50 des écoles de filles, dont 600 francs ont été apportés par les tout petits des écoles maternelles.

L'activité et l'ingéniosité enfantines, dans ces mêmes écoles ont procuré 6,814 francs 85 pour l'œuvre des pupilles de l'école publique, et 6,148 fr. 40, soit 356 francs de rente, pour les souscriptions à l'emprunt national 4 0/0. Enfin, si nous mentionnons que 6,460 colis, représentant une valeur de 66,965 fr. 05, ont été envoyés à des filleuls de guerre, nous trouvons que les écoles d'une seule ville ont pu recueillir plus de 300,000 francs. Il est dès lors facile d'établir l'apport financier vraiment admirable que toutes les écoles de France ont si généreusement accordé aux œuvres de guerre.

Nous pourrions encore parler de l'action agissante de certains maîtres auprès de nombreuses municipalités rurales, qui, par leurs libéralités, ont soulagé bien des misères; puis de ceux qui se sont efforcés de relever autour d'eux les courages parfois défaillants, quand ils n'ont pas eu à déjouer des propagandes défaitistes.

« Si l'on pouvait mesurer exactement les services rendus par l'école, écrit un chef primaire, on serait surpris de leur étendue. » Ce n'est donc pas en vain que l'on peut fonder sur elle les plus grandes espérances, car les instituteurs sauront toujours avoir les qualités d'esprit et de cœur leur permettant de bien connaître l'âme du peuple.

L. AMBAUD.

NAUFRAGE du yacht anglais *Polaire*

Il y aurait 260 victimes

Londres, 2 janvier. — L'ancien yacht « Polaire », employé comme auxiliaire de la flotte, s'est mis au plein dans les parages de l'île Lewis. Ce yacht à vapeur, transportant chez eux plus de 300 marins, a heurté à l'entrée du port un rocher et a fait naufrage. Le désastre s'est produit vers deux heures du matin, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier. 250 marins, tous originaires de l'île Lewis, ont péri à quelques mètres de leur rivage natal. Ces hommes avaient fait une traversée excellente de Kyle à Lochalsh par beau temps; ils se réjouissaient à la pensée de passer chez eux les fêtes du Nouvel An pour la première fois depuis la guerre. Ils étaient occupés à rassembler leurs bagages, s'attendant à débarquer quelques minutes après, lorsque, par suite d'une cause inexplicable, le « Polaire » heurta le rivage en pleine marche. La nuit était obscure, mais l'atmosphère claire, et tous les feux de la côte étaient visibles. Une cinquantaine d'hommes se jetèrent à la mer mais se noyèrent. Deux chaloupes mises à l'eau furent englouties ainsi que ceux qui les occupaient. Des fusées qu'on tira firent voir des rochers à fleur d'eau à 7 mètres seulement de l'arrière. Un certain nombre d'hommes tentèrent de les atteindre, mais la violence du courant les jeta violemment contre les rochers, où ils périrent.

Successivement deux hommes atteignirent le rivage avec des cordes, et un va-et-vient put être établi entre le yacht et la terre. Cinquante hommes environ purent gagner la terre en utilisant le câble, mais beaucoup d'entre eux ne purent pas s'y maintenir; nombreux furent ceux qui lâchèrent prise, car le balancement du vaisseau tendait le câble et le relâchait alternativement. A un moment donné, le « Polaire » se renversa et sombra.

N. B. — Lewis, île située à 50 kilomètres environ de la côte occidentale d'Ecosse, la plus grande et la plus septentrionale de la chaîne des Hébrides extérieures.

La situation et le rôle de notre marine

QUELQUES CONSTATATIONS ELOQUENTES

Paris, 1er janvier. — Au moment où l'Allemagne demanda l'armistice, la marine militaire française comprenait 1,297 bâtiments de tous rangs, sans compter les transports, les navires en réserve, en armement ou affectés aux écoles. La plus grande partie de cette flotte était armée pour la guerre sous-marine, savoir : 735 bâtiments destinés à l'escorte des convois, à la patrouille et à la protection de la pêche; 139 chasseurs de sous-marins et 192 dragueurs de mines.

Le service d'arraisonnement des navires de commerce à l'entrée de nos ports était d'autre part assuré par 70 bateaux.

Les forces navales constituées par les escadres et par les grands bâtiments en mission se composaient de 117 unités : cuirassés, croiseurs et grands torpilleurs qui, depuis août 1914, furent presque constamment loin de France. Enfin, 43 sous-marins concouraient aux diverses opérations de guerre.

Par ailleurs, la marine disposait d'une force aérienne de 1,127 unités, dont 870 appareils d'aviation et 257 ballons dirigeables ou captifs.

On aura une idée de l'importance de l'effort de la marine militaire française par rapport à celui de l'ensemble des marines alliées en se rappelant que, d'après les chiffres publiés naguère par la presse britannique, la France avait en Méditerranée 56 0/0 du total des escadres proprement dites, 65 0/0 des patrouilleurs, 38 0/0 des torpilleurs et 30 0/0 des sous-marins. Dans l'Atlantique et la Manche, secteur d'action des escadres britanniques et américaines, 11 0/0 des patrouilleurs, 7 0/0 des torpilleurs et 17 0/0 des sous-marins étaient encore fournis par la France. Les principales tâches incombant à la marine de guerre ont été de préserver nos côtes et nos ports des insultes de l'ennemi, d'immobiliser dans leurs bases les escadres de ligne austro-hongroises, de maintenir les communications avec nos colonies et tous les pays d'outre-mer, d'assurer l'approvisionnement de la France en vivres, en charbon, en acier, etc., et le ravitaillement des armées en hommes et en matériel de guerre; de pourchasser et couler, partout où ils seraient rencontrés, les corsaires et les sous-marins ennemis; d'interdire par le blocus l'usage des mers aux empires centraux.

Des navires austro-allemands dans nos ports

Toulon, 1er janvier. — Le ministre de la marine a informé télégraphiquement les autorités maritimes que des navires de commerce allemands se rendront prochainement dans certains de nos ports, ayant à leur bord des équipages allemands. Ces navires navigueront sous le pavillon du comité interallié des transports maritimes. Ils auront à bord une garde armée française ou alliée.

D'autre part, certains navires austro-hongrois sont, dès maintenant, utilisés par les alliés. Comme les premiers, ils naviguent avec le pavillon interallié à la poupe et avec le pavillon de la nation qui assure la mise en service du navire en tête du mât. Généralement, ces bâtiments auront à leur bord un représentant de celui des Etats qui assure la mise en service de ces navires. Ceux-ci sont armés soit avec leurs anciens équipages, soit avec des équipages alliés ou mixtes.

Transport américain en détresse

Londres, 1er janvier. — Suivant une dépêche de New-York aux journaux, un transport américain ayant à bord plus de 2,000 blessés, a fait côte à Fire-Island par le brouillard et se trouve dans une position dangereuse. Des contre-torpilleurs sont arrivés pour lui porter secours. On espère sauver tout le monde.

La guerre aérienne par les Anglais

Londres, 1er janvier. — Extrait d'un rapport du général Trenchard, commandant les forces aériennes anglaises :

« Le poids total des bombes jetées entre le 6 juillet et le 10 novembre est de 550 tonnes, dont 160 furent jetées de jour et 390 de nuit. 220 tonnes furent jetées sur les aérodromes pour empêcher les avions de bombardement de l'ennemi d'attaquer nos propres aérodromes et afin de détruire un grand nombre d'éclaireurs ennemis. En conséquence, les attaques de l'ennemi sur nos aérodromes furent pratiquement négligeables, et

DÉPÊCHES
de la Nuit dernière

LES EVENEMENTS DE RUSSIE

LES BOLCHEVIKS MAITRISES A OMSK

Omsk, 23 décembre (retardée). — La situation tend ici à redevenir normale, sauf toutefois que les rues continuent à être strictement gardées et qu'on ne peut circuler sans être forcé à chaque instant de montrer son passeport. Quarante-sept des bolcheviks récemment arrêtés ont passé devant le conseil de guerre; ils ont été condamnés à mort et fusillés sur-le-champ. Treize soldats, de garde à la prison, ont subi le même sort pour avoir facilité la fuite des prisonniers dont ils avaient la surveillance. Un soulèvement a eu lieu à Kolomsino, près d'Omsk, parmi les ouvriers de la voie ferrée. Pendant toute une journée, les révoltés, auxquels s'étaient joints les gardes de chemin de fer, se sont maintenus dans un bois dominant la gare, d'où ils ont interrompu le trafic et détruit les lignes télégraphiques. Ce n'est que vers la fin de la soirée qu'ils purent être dispersés ou détruits. Soixante d'entre eux ont été tués au cours du combat, et soixante-dix, dont on avait pu s'emparer, ont été exécutés.

LES BOLCHEVIKS ENLEVENT 10 MILLIONS DE ROUBLES A LA LEGATION SUISSE

Genève, 1er janvier. — Selon des renseignements qui paraissent officiels, une partie de la presse suisse écrit que lors du cambriolage de la légation suisse à Pétrograd, les émissaires du gouvernement maximaliste s'emparèrent d'une somme de 10 millions de roubles environ. Cet argent, qui avait été confié aux soins de la légation par les membres de la colonie suisse en Russie était enfermé dans divers valises.

Au moment de l'invasion de la légation de la Norvège, qui était chargé des intérêts suisses, deux gardiens suisses essayèrent de s'opposer au vol des précieux papiers et des valeurs qu'ils devaient surveiller. Ces braves hommes furent attaqués par six énergumènes qui, revolver au poing, les brutalisèrent et les ligotèrent.

LES ÉVÉNEMENTS D'ALLEMAGNE

Le nouveau gouvernement

Zurich, 1er janvier. — On mande de Berlin que le nouveau secrétaire allemand à l'office des affaires étrangères, comte Brockdorff Rantzau, est de retour de Copenhague. Il prendra en plus de l'office des affaires étrangères le secrétariat d'Etat de l'office colonial.

Le parti Liebknecht subventionné par la haute finance

Zurich, 1er janvier. — Au conseil de Berlin, le député Heymann fit une révélation sensationnelle, suivant laquelle le mouvement bolcheviste était soutenu par la haute finance berlinoise. Le banquier Bleichrœder notamment versa 2 millions de marks pour un journal bolcheviste.

400,000 chômeurs à Berlin

Berne, 1er janvier. — Le «Berliner Tageblatt» évalue à 400,000 le nombre des sans-travail qui errent dans Berlin par suite de la démobilisation et de la fermeture des usines.

Vers la Conférence de la paix

Paris, 1er janvier. — Une série de conférences aura lieu dès le retour du président Wilson d'Italie entre les représentants des gouvernements alliés. L'objet de ces conférences sera d'étudier la procédure à suivre au cours de la Conférence de paix et d'élaborer le programme des alliés. Elles auront lieu sans doute après la première quinzaine de janvier.

Même si, comme on l'affirme, les alliés sont complètement d'accord, la paix ne pourra être signée que le jour où l'Allemagne aura rétabli sa situation intérieure.

New-York, 31 décembre. — Le baron Makino, membre de la délégation japonaise à la Conférence de la paix, est arrivé à New-York. Il a déclaré que la paix et la «porte ouverte» en Extrême-Orient constitueront les bases de la politique du Japon à la Conférence de la paix.

Les socialistes belges hostiles à toute conférence avec les Allemands

Paris, 1er janvier. — On mande de Bruxelles que le conseil général du parti ouvrier belge a décidé après une vive discussion d'envoyer des délégués à la Conférence interalliée de Lausanne. Il examinera ultérieurement la question de savoir s'il doit prendre part à la Conférence socialiste internationale dont il est question. La majorité s'est déclarée hostile à toute conférence avec les membres majoritaires du parti allemand.

Un général boche accusé d'avoir fait massacrer des blessés français

Mulhouse, 1er janvier. — Dans un journal local, un ancien combattant nommé Schmerber, qui servit sous les ordres du général Stenger, commandant les régiments n. 112 et 142 au début de la guerre, accuse ce général d'avoir ordonné des atrocités contre la population civile dans la région de Meurthe-et-Moselle et d'avoir prescrit d'achever les soldats français blessés. Schmerber offre de donner la preuve de ses assertions. Les autorités françaises sont saisies de l'affaire.

Le comité républicain du commerce au monument Gambetta

Paris, 1er janvier. — La commission du comité républicain du commerce et de l'industrie est allée déposer, ce matin, une palme verte ornée d'une banderole et de rosettes aux couleurs nationales, au monument de Gambetta, place du Carrousel.

L'Alliance républicaine démocratique était représentée par le sénateur Mascuraud, président du comité, qui à cette occasion a prononcé un discours, dans lequel il a retracé le rôle de Gambetta, l'inspirateur et l'incarnation même des forces morales que nous voyons à cette heure triompher avec la France et par la France. M. Mascuraud a terminé ainsi :

« Gloire donc, Messieurs, gloire éternelle au plus grand artisan moral d'une victoire qu'il aurait mérité de voir de ses propres yeux, comme la voit son fidèle collaborateur Charles de Freycinet ! Mais qu'importent la vie et la mort ! Le droit et la vérité sont indestructibles, et la France demeure à son rang, le premier. Elle rendra justice, un jour, à la génération des vaincus: dont nous fûmes.

» Place maintenant à la génération des vainqueurs ! Puisse-t-elle à son tour s'inspirer des mêmes leçons et se montrer dans la paix digne d'elle-même, c'est-à-dire pratiquer les grandes vertus de la démocratie : l'union, la probité, le travail pour l'honneur et le service de la France !

» Vive la France ! Vive la République ! »

TRIBUNAUX

Les assassins de l'hôtelière condamnés à mort

Paris, 31 décembre. — Les assassins de Mme Henriette Boulogne, veuve Abba, l'hôtelière de la rue Croix-des-Petits-Champs, les Italiens Guillia Sannazzaro, Imberto Sacca et Guida Morra, ont été condamnés : les deux premiers à la peine de mort, et Morra aux travaux forcés à perpétuité. La fille Marie Quentin, maîtresse de Morra, a été acquittée.

Au cours de l'audience, un des témoins, Mme Ferouillat, a déposé que l'accusé Guillia Sannazzero avait dû voler les papiers qu'il portait au moment de son arrestation. Ce nom de Sannazero n'est pas le sien, mais celui du cousin de Mme Ferouillat. Elle a donné des précisions desquelles il résulte que le véritable Sannazzaro vivait en Amérique, où l'accusé lui-même a vécu. C'est là qu'il a dû s'emparer des papiers d'état civil qu'il dit maintenant être les siens. Elle a déposé une plainte au procureur général en usurpation d'état civil.

CONSEIL D'ETAT

La taxe sur les bénéfices de guerre

Paris, 1er janvier. — Les délais impartis par la loi aux contribuables assujettis à la taxe sur les bénéfices de guerre pour se pourvoir devant la commission supérieure sont-ils suspendus pendant la période de guerre? On sait, en effet, qu'une loi du 5 août 1914 a, pendant la période des hostilités, interrompu les prescriptions de telle sorte que les délais ordinaires sont suspendus.

Le Conseil d'Etat vient de décider que ces suspensions de délais ne s'appliquent pas à la loi du 1er juillet 1916 sur les bénéfices de guerre. L'arrêt déclare en effet que le législateur a entendu que les divers délais impartis aux contribuables, et notamment le délai d'appel d'un mois contre les décisions des commissions de taxation courraient pendant les hostilités.

Citations à l'Ordre

— Nous avons récemment publié une fort belle citation dont a été l'objet notre concitoyen M. le chef de bataillon Issaly, déjà cité à plusieurs reprises. Nous sommes heureux de reproduire ci-dessous la dernière et magnifique mention méritée par ce vaillant officier :

« A l'ordre du corps d'armée du 2 décembre 1918 : « A brillamment conduit son bataillon pendant les opérations offensives sur l'Oise. Placé en première ligne, le 7 novembre 1918, devant La Capelle, a réussi à briser les résistances offertes par les arrière-gardes allemandes et a réalisé en trois jours une avance d'une vingtaine de kilomètres. Déjà trois fois cité. »

— Est cité à l'ordre du 3e corps d'armée, le sous-lieutenant Adolphe Bajou, de la 17e compagnie du 226e d'infanterie : « Jeune officier ardent et dévoué, d'un courage à toute épreuve. Chef d'une section d'assaut, l'a magnifiquement entraînée à l'attaque, le 14 octobre 1918, et, bien que contusionné par un obus, n'a cessé de se prodiguer, atteignant tous ses objectifs et capturant un grand nombre de prisonniers. Trois blessures. Trois citations antérieures. »

La famille de ce jeune officier, ancien élève du lycée de Bordeaux, habite 247, rue Sainte-Catherine.

— Est cité à l'ordre de l'armée, le sous-lieutenant Gérard Lassus, du 10e hussards, 4e escadron : « Vigoureux officier, qui a, depuis le début de la campagne, donné de nombreuses preuves de sa joyeuse bravoure. En reconnaissance d'officier, le 12 octobre 1918, à franchi le canal de l'Aillette à la nage, sans attendre l'achèvement des passerelles, a reconnu sous de violents feux de mitrailleuses plusieurs villages occupés par l'ennemi, a poursuivi la délimitation de la ligne jusque dans le secteur de la division voisine et renseigné activement le commandement à tous les degrés sur la situation des troupes engagées. »

Chambre syndicale des employés de commerce

Le président et les membres du conseil d'administration de la Chambre syndicale des employés de commerce sont heureux de porter à la connaissance des sociétaires les citations suivantes, obtenues par leurs collègues :

Charles Renon, soldat à la 5e compagnie de mitrailleuses du 344e régiment d'infanterie :

1. « Soldat d'un grand dévouement; a rempli avec courage et entrain sa mission d'agent de liaison, en portant, sans souci du danger, à maintes reprises, sous un bombardement ininterrompu, les ordres du chef de bataillon au commandant de compagnie. » (Ordre du régiment.)

2. « Agent de liaison dévoué et brave; s'est multiplié pour assurer son service périlleux, au mépris des bombardements les plus durs, traversant les barrages, en particulier pendant l'attaque du 31 juillet 1917, où sa conduite fut exemplaire. » (Ordre de la division.)

3. « Agent de liaison modèle; dans les moments critiques, est toujours prêt à accomplir les missions les plus périlleuses. S'est particulièrement distingué au cours d'une attaque, le ... 1918. »

4. « Cycliste du chef de bataillon, s'est dépensé avec une rare énergie et un mépris absolu du danger pendant l'attaque du 28 juillet 1918 pour assurer les liaisons. Est un exemple de dévouement. »

— Aspirant Pierre Biguey, du 6e d'infanterie, compagnie de mitrailleuses : « Jeune sous-officier très brave au feu. Le 20 août 1917, chef d'un petit poste dans une tranchée à moitié conquise, a repoussé à plusieurs reprises, à la tête de quelques grenadiers, les groupes ennemis, faisant preuve de décision et de courage. A été grièvement blessé. »

— Sergent Delage, du 206e d'infanterie : « Sous-officier très actif et ayant beaucoup d'initiative. A l'attaque du 29 juillet 1918, a fait preuve de beaucoup de courage. Commandant une section de mitrailleuses en première vague, a su, par son dévouement et sa belle humeur, entraîner ses hommes d'une façon admirable. Resté seul à la compagnie comme chef de section, a pu, grâce à son initiative, regrouper les hommes qui restaient et constituer ainsi une section assez forte pour combattre les 29 et 31 juillet 1918, et en particulier à l'attaque du 1er août 1918. »

Le sergent Delage, du 206e d'infanterie, est nommé sous-lieutenant à T. T.

— Roger Bordé, du 63e d'infanterie, 1re compagnie de mitrailleuses : « Très bon mitrailleur; s'acquitte de ses fonctions avec zèle et dévouement. S'est particulièrement montré courageux au Labyrinthe, à Verdun et dans la Somme. »

— Jean Bordié, adjudant au 62e d'infanterie, 9e compagnie. Trois citations :

1. « Chef de section très calme au feu, a été un bel exemple de courage pendant les combats du 27 mai au 3 juin 1918. »

2. « Sous-officier de grande valeur, plein de calme et de courage. Avec une poignée d'hommes, a nettoyé tout un quartier du village de Saint-Etienne-à-Arnes occupé par l'ennemi, et l'a conservé contre toutes les tentatives ennemies jusqu'à l'arrivée des renforts. »

3. « Chef de section très brave. Pendant toutes les opérations des 26, 27, 28 septembre 1918 a par sa belle conduite entraîné sa section à l'attaque des positions allemandes. »

— Georges Laffitte, caporal infirmier, 4e bataillon du 344e d'infanterie : « Caporal infirmier d'un dévouement remarquable. S'est particulièrement distingué par son courage au cours de deux actions d'offensive en août et octobre 1918. » (3e citation.)

— Maurice Roberty, sous-lieutenant, 14e compagnie du 4e bataillon du 9e tirailleurs, dont les citations ont été déjà publiées.

— La médaille militaire a été conférée au soldat de 1re classe André-Georges Freyion (active), de la 9e compagnie du 7e d'infanterie coloniale : « Le 1er octobre 1918, envoyé dans un moment critique en liaison avec une section fortement engagée contre un ennemi supérieur en nombre et pourvu de lance-flammes, a, sans hésiter, pris bravement la tête d'une section de contre-attaque, contribuant grandement, par sa magnifique attitude, à entraîner ses camarades. Blessé dès le début, a refusé de quitter son groupe, continuant à combattre avec une vaillance et une bravoure remarquables jusqu'à ce que l'ennemi ait été refoulé et en désordre. » La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

BORDEAUX

Il y a un an

3 JANVIER 1918

Le Congrès des délégués cosaques proclame dictateur le général Kalédine.

Désorganisées par les maximalistes, les troupes russes sur le front bulgare fraternisent avec l'ennemi.

Légion d'honneur

Notre jeune concitoyen le capitaine Lucien Lannes, du 107e régiment d'infanterie, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur et a reçu la décoration italienne « Al Valore militare » en argent à la suite de cette nouvelle et brillante citation :

« Commandant de compagnie modèle et entraîneur d'hommes d'un courage à toute épreuve. Le 27 octobre 1918, blessé à l'attaque d'une position formidablement défendue, ne s'est laissé évacuer qu'après avoir été atteint une deuxième fois. Trois citations à l'armée et une blessure antérieures. »

La famille du capitaine Lannes, auquel nous adressons nos bien sincères félicitations, demeure à Bordeaux, rue des Menuts.

Chantiers de la Gironde

Les Chantiers de la Gironde nous font connaître que la route passant devant leurs établissements sera coupée vendredi 3 janvier, de quatre heures à quinze heures.

La circulation sera assurée, comme d'habitude, par l'intérieur des Chantiers pour les piétons, et par les chemins de Banlin et du Hourquet pour les véhicules.

Les Amis de l'instruction

Au cours de la dernière assemblée générale qui s'est tenue au siège social, les membres présents ont eu le plaisir, après les communications de président, du directeur des classes, du trésorier et du bibliothécaire, de constater la marche toujours prospère de cette Société démi-séculaire qui, malgré la période écoulée, n'a pas interrompu son œuvre bienfaisante d'éducation populaire.

De nombreux élèves n'ont pas cessé, en effet, de fréquenter les classes et la bibliothèque. Les hommes et les femmes qui veulent continuer leur instruction générale ou professionnelle peuvent encore se faire inscrire pour tous les cours qui sont ouverts actuellement pour l'année 1919, tous les soirs de 8 à 9 heures, 13, impasse Saint-Jean.

Œuvre des nourrissons

Le jeudi 26 décembre a eu lieu, dans l'amphithéâtre de l'Athénée, la distribution traditionnelle de vêtements et de jouets au profit des petits enfants de l'œuvre des nourrissons de la Polyclinique de Bordeaux. Cette année, la fête, présidée par le docteur Cadenaule, médecin-fondateur de l'œuvre, a revêtu un éclat tout particulier, grâce au précieux concours de la musique américaine qui a charmé tous les spectateurs, dont on peut évaluer le nombre à plus de un millier.

Mme Amalric, avec sa voix si agréable, et Mlle Lilie Lalanne ont obtenu le plus grand succès. Le piano était impeccablement tenu par Mme Bonnet. La fête s'est terminée par une séance de cinéma très goûtée des petits et des grands.

Trois livrets de Caisse d'épargne ont été remis et une ample distribution de vêtements chauds a été faite aux 250 bébés présents. Des gerbes de fleurs et un bronze ont été offerts au docteur Cadenaule par les mamans en reconnaissance des soins donnés à leurs bébés.

Un filou qui se trahit

Des gardiens de la paix rencontraient mercredi soir un individu qui passait quai des Chartrons portant sur l'épaule une caisse paraissant assez lourde. L'homme ayant eu des allures inquiètes à la vue des agents, ceux-ci l'interpellèrent. Il fournit son identité : Joseph L..., âgé de trente-trois ans, manœuvre, sans domicile fixe.

Questionné sur la provenance de la caisse, le manœuvre dut avouer qu'il l'avait prise sur le quai des Chartrons. Il fut, dans ces conditions, appréhendé et conduit à la Permanence, d'où, après interrogatoire, on l'envoya au dépôt, sous la double inculpation de vol et de port d'arme prohibée. Il était en effet porteur d'un revolver.

Ajoutons que la caisse volée était la propriété de l'autorité américaine; elle renfermait diverses marchandises représentant une valeur assez importante.

Les virtuoses du rossignol

Le 31 décembre, dans l'après-midi, des voleurs se sont introduits à l'aide de fausses clés chez Mlle Léa Emilien, artiste lyrique, 37, rue Lacornée, et ont dérobé une somme de 275 fr.

— A l'aide de fausses clés également, des malfaiteurs ont pénétré chez Mme Lestage, 18, rue de la Vieille-Tour. Ils ont emporté une somme de 730 fr., un livret de Caisse d'épargne et divers autres papiers.

Accident du travail

Jeudi matin, vers neuf heures, le manœuvre Santiago Rivet, âgé de trente-quatre ans, demeurant 40, rue Lafontaine, travaillait au déchargement de sacs de blé à bord d'un navire mouillé dans les docks, au poste 2. Comme il passait sur la passerelle reliant le vapeur au quai, le manœuvre glissa et tomba sur le terre-plein si malheureusement qu'il se fractura le crâne.

L'infortuné travailleur a été transporté d'urgence à l'hôpital Saint-André. Il est sans connaissance, et l'on redoute une issue fatale.

Mystérieuse agression

La victime refuse de parler

Mercredi soir, vers dix heures, les gardiens de la paix Mesnard et Challus, de service au cinéma de la rue Achard, furent prévenus que plusieurs personnes avaient découvert un blessé sur un trottoir et venaient de le déposer devant le commissariat du quatorzième arrondissement.

Les agents se rendirent aussitôt à l'endroit indiqué et y trouvèrent, en effet, un individu qui se roulait sur le sol en poussant des gémissements de douleur. Il portait au bas-ventre une plaie profonde, d'où le sang coulait abondamment. Sa blessure paraissait provenir d'une balle de revolver ou d'un coup de stylet.

Il fut, d'ailleurs, impossible d'éclaircir ce point, car à toutes les questions qui lui étaient posées, le blessé ne répondait que par des cris de souffrance.

Conduit à la Permanence, il continua à garder le silence et ne voulait fournir aucun renseignement au commissaire de service. Il ne portait sur lui aucun papier d'identité. Comme sa blessure semblait grave, on ne voulut pas le fatiguer plus longtemps, et la voiture de l'ambulance le transporta à l'hôpital Saint-André, où il a été admis salle II.

Il consentit alors à faire connaître son identité. C'est un nommé Marcel Pascal, âgé de dix-neuf ans, marin, demeurant 3, rue Armand-Dulamon.

C'est tout ce qu'on put obtenir de lui.

Le service de la Sûreté mène activement l'enquête qui doit établir les circonstances dans lesquelles Pascal a été blessé.

Sans qu'il soit encore possible de donner aucune précision, on suppose qu'une bande dangereuse, dite des «Cravates rouges», qui a déjà eu des démêlés avec la police, ne serait pas étrangère à cette affaire.

On joue du couteau...

Quai de Bacalan

Mercredi, vers huit heures du soir, un manœuvre sénégalais, âgé de trente-trois ans, le nommé Mamados, passait quai de Bacalan quand il fut assailli par quatre individus. Ceux-ci le terrassèrent et, ayant frappé d'un coup de couteau, le dépouillèrent d'une somme de 30 francs. Le blessé a été admis à l'hôpital Saint-André.

Rue des Vignes

Le même jour, dans l'après-midi, à la suite d'une discussion, M. Quietrec, manœuvre, 42, rue des Vignes, a été blessé de deux coups de couteau par un jeune homme de quatorze ans, dont il ignore le nom et qui s'empressa de prendre la fuite.

La victime a été atteinte au bras droit et à l'arcade sourcilière. A l'hôpital, où il fut conduit, on lui a fait un point de suture et un pansement, après quoi il a pu regagner son domicile.

Histoire de la musique et des musiciens

La troisième audition donnée par Mme Magda Le Goff et M. Jean Schencke avait attiré beaucoup de monde salle Bermond, et comportait un programme du plus vif intérêt.

M. Jean Schencke parla avec une fine documentation des ménestrels, des maîtres chanteurs et de l'importance de la tierce au moyen-âge. Puis, Mme Magda Le Goff tint l'auditoire sous le charme, en interprétant plusieurs chansons de ménestrels. Pour terminer, un trio de Fe de La Torre (Espagne, quinzième siècle), où Mlle Troncosso, M. Michallowitch firent valoir de belles et chaudes sonorités, en compagnie de M. Jean G. Schencke, au piano.

A l'Ecole pratique de T. S. F. de Bordeaux

Ces jours derniers, le conseil de perfectionnement et de surveillance de l'école s'est réuni pour la première fois, 23, rue de la rousselle.

M. le procureur général Maxwell, en sa qualité de président de l'Institut colonial de Bordeaux, avait accepté la présidence de cette séance inaugurale.

Le conseil a entendu avec intérêt les communications de M. Jean Cayrel, directeur de l'école, sur l'objet de l'enseignement, le programme des études, les méthodes imposées par le degré inégal d'aptitude naturelle ou de préparation scientifique des élèves, ainsi que sur le personnel enseignant et sur les résultats acquis en six mois à peine, soit pour la préparation au service militaire de nombreux élèves désireux d'être incorporés au 8e génie, soit pour la formation de véritables professionnels. Plusieurs élèves ont obtenu le certificat de radiotélégraphiste de bord, en octobre et décembre, aux sessions périodiques d'examens organisées à Bordeaux par l'administration centrale des postes et des télégraphes, du fait même de la création de l'école.

La caractéristique de l'école est d'avoir, la première, mis en fonctionnement des opérateurs exercés indistinctement sur les différents systèmes d'appareils en usage sur les navires de commerce français, ce qui augmente leurs chances d'embauchage par les trois grandes compagnies françaises de T. S. F., avec lesquelles l'école entretient les meilleures relations.

La direction de l'école a exprimé toute sa gratitude envers les collectivités ou institutions ayant créé des bourses dans l'école (Chambre de commerce, conseil général) ou lui ayant attribué des subventions (Syndicat et Comité des assureurs maritimes de Bordeaux). Le conseil s'est associé à ces remerciements et à ceux adressés à M. le Ministre de la marine, qui a pris, sur la demande de M. Chamet, a prêté à l'école, pour l'instruction pratique de ses élèves, un poste de bord complet, système CGR de 1 kilowatt, et à la Société française radioélectrique, dont l'ingénieur-directeur, M. Décorat, a spontanément promis le prêt d'un poste de SFR, à installer prochainement dans l'école.

De précieuses indications ont été fournies au conseil par le lieutenant de vaisseau Jurien de la Gravière sur les conséquences de la démobilisation, qui restituera aux opérateurs pourvus du certificat, anciens ou nouveaux, les emplois sur les navires de commerce, temporairement confiés pendant la guerre à des radiotélégraphistes de la marine militaire, et par M. Catel, président du Syndicat des radiotélégraphistes de l'Océan, sur l'amélioration et l'unification des soldes, sur l'obtention des grades et des prérogatives d'officier, sur les garanties de l'avancement, sur le rattachement éventuel (en ce moment à l'étude) des radiotélégraphistes de bord à l'administration des postes et des télégraphes, à titre d'agents maritimes spéciaux, susceptibles d'être affectés, dans certaines conditions, à des stations de T. S. F. de terre, enfin sur l'inconvénient qu'il y a à ne permettre l'accès effectif de la profession à des jeunes gens munis du certificat, mais n'ayant pas encore dix-huit ans.

Sur ce dernier point, MM. Pédemenjou et Rotgès font observer qu'il faut éviter une trop longue interruption entre la sortie des élèves des écoles primaires supérieures, généralement vers l'âge de seize ans, et l'époque où ils peuvent obtenir et utiliser le certificat d'opérateur. M. le Président, appuyé par M. de Vial, explique qu'il espère trouver une solution conforme à ces deux desiderata.

Sur une observation du lieutenant de vaisseau Jurien de La Gravière, confirmée par M. Catel, le conseil émet le vœu que la connaissance élémentaire de la langue anglaise soit exigée des opérateurs.

Dans l'éventualité du rattachement des radiotélégraphistes de bord aux postes et télégraphes, le conseil souhaite que leur recrutement se fasse sur la justification d'aptitudes et de connaissances spéciales, sans qu'on exige d'eux les multiples notions demandées à l'examen du surnumérariat ordinaire des P. T. T., de telle sorte que les écoles privées et locales de T. S. F. conservent leur raison d'être et leur utilité comme écoles préparatoires pour les candidats destinés à se perfectionner dans les écoles de l'administration.

Le conseil constitue ensuite ainsi son bureau : Président, M. de Vial; vice-présidents, MM. Bonneault, Vayssière, Chemin et Blenatmé; secrétaire, M. Labroue; trésorier, M. Terret.

M. de Vial, en remerciant ses collègues, leur propose — ce qu'ils votent à l'unanimité, de nommer M. le procureur général Maxwell président d'honneur.

Le conseil institue une commission permanente, chargée de l'élaboration des programmes et de l'organisation des jurys des examens intérieurs de l'école, et autres mesures urgentes. MM. Rotgès, Pédemenjou, Fiton, Dutheil, le professeur Dupouy, Chevallier, Labure, J.-M. Soum, sont nommés membres de cette commission, dont les relations avec le bureau seront assurées par la présence de MM. Bienaimé, Chemin et Labroue.

BIJOUTERIE CHARTIER CONJAUD SUCC^r
26, Cours de l'Intendance, BORDEAUX

Théâtres et Concerts

Trianon-Théâtre

Jeudi soir, dernière de «LA PETITE CHOCOLATIERE».

Vendredi, soirée de gala extraordinaire : «LE SECRET DE POLICHINELLE», avec la troupe au grand complet, Fertinel en tête.

Mardi 7 janvier, à quatre heures, deuxième concert Gellibert-Lambert. — Location rue Franklin.

Nous rappelons que le deuxième concert de la série organisée par Mme Gellibert-Lambert et M. Lambert-Mouchague aura lieu le mardi 7 janvier, à quatre heures précises, avec le concours du compositeur M. Emile Nérini, de Mme Keity-Delorme, l'éminente cantatrice des concerts Colonne et de Mme Gellibert-Lambert.

Consulter le programme chez les marchands de musique. Abonnements et billets au Trianon-Théâtre et maison Bermond. La location est ouverte au Trianon tous les jours, de deux à six heures.

Scala-Théâtre

«LA REVUE DE LA FEMME». — Vendredi et samedi, en soirée, et dimanche, matinée et soirée, la Revue et ses scènes nouvelles, jouées par toutes ses vedettes : MM. Fleury, Réval, Desnoyel, Martin, Mmes Brémonval, Denarber, Arnold, Volney, Delorme. Location sans frais.

Alcazar-Théâtre

Samedi et dimanche, trois représentations de gala de «LA GOUALEUSE», avec décors neufs et toute la troupe. Location au théâtre.

SPECTACLES

JEUDI 2 JANVIER

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : «Sanfson et Dalila», «Paillasse».

BOUFFES. — 8 h. 30 : Music-Hall.

APOLLO. — 8 h. 30 : «La Cocarde de Mimi Pinson».

TRIANON. — 8 h. 45 : «La Petite Chocolatière».

SCALA. — 8 h. 30 : «La Revue de la Femme».

ALHAMBRA. — 8 h. 30 : «1919», revue.

Cinéma Arès-Judaïque,

37, boulevard du Président-Wilson

«CARMEN», opéra filmé, cinq parties. Les airs principaux seront chantés par le baryton H. Lafitte et la soprano Lili Ethelly. «LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS A METZ», etc.

Dimanche, matinée et soirée.

Alhambra Cinéma-Skating

A l'écran : «LA PETITE INFORTUNEE», LES DERNIERES ACTUALITES, LES ROMANS CINEMAS; et sur la scène : «1919-REVUE».

Skating avec piste en bois.

Dans le café, orchestre sympphonique pendant les entr'actes.

Saint-Projet-Cinéma

Vendredi 3 janvier, première de : «QUAND L'AGNEAU SE FACHE», comédie-vaudeville en 5 actes. Cette délicieuse pièce, remarquablement interprétée, paraîtra avec les nouveaux épisodes de LA MORT DES SOUS-MARINS (en matinée) et MASCAMOR. Ces deux cinés-romans seront projetés à toutes les soirées. Actualités et voyages complètent ce très beau programme.

Cinéma Etoile-Palace

«LE DISCIPLE», de Paul BOURGET

Dans l'œuvre grandiose de Paul Bourget, «LE DISCIPLE» se détache avec un singulier relief; c'est à la fois un cri d'alarme et un cri de guerre en face d'un formidable problème, sur lequel se sont engagées les discussions les plus passionnées. Si «LE DISCIPLE» apparaît, dans sa thèse, comme un magnifique débat doctrinal, il contient aussi un drame de profonde humanité et d'intense émotion.

Interprété délicieusement par Fabienne Fabrège, ce film aura un succès mérité et fait prévoir l'affluence des grands jours.

LA MORT DES SOUS-MARINS, 8e épisode.

LE BON THÉATRE, 146, rue Saint-Genès

Dim. 5, mat. Gala Rostand : Les Romanesques, Deux Pierrots. Cie Grangier. Loc. Bermd.

SPORTS

FOOTBALL RUGBY

A PARIS

La France bat le Pays de Galles

Un beau match de jeu ouvert

Le match France-Pays de Galles, la première des rencontres internationales (depuis 1914 entre ces deux pays, s'est jouée dimanche au Parc des Princes, en présence de 15,000 spectateurs, par un temps gris et froid.

La rencontre fut très intéressante à suivre, dans la première mi-temps surtout, et elle se termina par la victoire des Français par 18 points (3 essais : Miramon (2) et Dillinsinger (1), 2 buts : Sennmartin) à 6 points (2 essais). L'équipe galloise était celle indiquée.

Le jeu français se présenta ainsi composé :

Arrière : Chilo (R. C. F.).

Trois-quarts : Etcheberry (R. C. F.), Rieu (S. B. U. C.), Semmartin (C. G. E.), Miramon (C. G. E.).

Demis : Struxiano (R. C. F.), capit.; Condom (C. G. E.).

Avants : 1re ligne, Mauco (Pau), Lamouret (C. G. E.), talonneur; Nicolaï (C. G. E.); 2e ligne, Dillinsinger (R. C. F.), Thierry (R. C. F.); 3e ligne, Guichemerre (Dax), Domercq (R. C. F.), Frank Holl (Bayonne).

LA PARTIE

Dès le début de la première mi-temps, les Français attaquent à la main. Une passe partie de Condom va à Semmartin et à Rieu; ce dernier transmet à Etcheberry, qui n'est plaqué qu'à un mètre des buts gallois.

Aussitôt après, Guichemerre ramasse la balle, l'envoie à Condom, qui passe à Semmartin. Ce dernier transmet à Miramon, qui, en vitesse, va marquer au centre. Semmartin réussit le but.

Les Gallois enfoncent avec leurs avants. Ils menacent, mais Semmartin dégage au centre.

Le ballon vient à Etcheberry, qui déplace au centre; cinq hommes vont marquer, mais le ballon est touché trop loin.

Du centre, Condom démarque deux hommes, Rieu passe à Etcheberry, qui marque. L'essai n'est pas accordé, l'arbitre de touche gallois ayant levé à tort son drapeau. L'arbitre, cependant, doit s'incliner.

Par passes, les Gallois descendent jusqu'à 2 mètres de nos buts, mais Semmartin dégage.

Des 22 mètres français, le ballon parvient à Rieu, qui fonce au centre, rentre dans le pagnet, traverse les lignes et déplace à gauche. L'essai n'est pas accordé.

Les Gallois remontent par de longs coups de pied, mais Etcheberry dégage en touche « in extremis ».

Nouvelle descente galloise, beau dégagement de Miramon. Jolie descente des trois-quarts français et Etcheberry va à deux doigts de l'essai.

C'est la mi-temps avec le score de 5 à zéro en notre faveur.

A la reprise, le jeu va d'un camp à l'autre; les hostilités se font plus âpres, plus sévères. C'est un dur duel d'avants, le pack gallois enfonce, essaie de jouer aux pieds, mais les Français se couchent et rien ne passe. Nos avants, à leur tour, reprennent le contrôle des opérations; ils enfoncent et Struxiano ouvre plusieurs fois. Mais, à chaque coup, l'arrière gallois dégage loin en touche.

Mais voici une belle ouverture : la balle vient à Semmartin, dans les 22 mètres gallois; bouclé, il déplace au centre; Dillinsinger reprend et marque entre les poteaux. Senmartin fait le but.

Peu après, les Gallois tentent sans succès un but sur coup franc, Nicolaï arrêtant la balle à son envoi.

Guichemmerre ouvre, mais l'attaque, très jolie, n'aboutit pas.

Des 50 mètres, Struxiano transmet à Condom, ce dernier envoie à Etcheberry, qui rate la réception; Rieu ramasse aussitôt et déplace; Senmartin reprend, fonce et transmet à Miramon qui va marquer dans le coin. Le but, difficile, d'ailleurs, est manqué.

La France mène par 13 à zéro. Il n'y a plus que 8 minutes à jouer. Les Gallois enfoncent et, coup sur coup, vont marquer 2 essais sur l'aile Etcheberry; à 35 mètres de nos buts, le demi d'ouverture passe directement à l'ailier, qui marque. Aussitôt après, sur passes dans nos 22 mètres, le centre gauche marque.

Le jeu revient au centre, où la fin est sifflée.

Comment ils ont joué

L'équipe de France fit une très belle exhibition. Elle joua avec énergie et une grande adresse de mains. Mais il ne faut pas s'illusionner : l'équipe qui était en face d'elle était loin de valoir les teams de sélection Gallois d'avant-guerre. Entre ce quinze hétéroclite de militaires de l'armée galloise et le groupement commandé par Alban Davies, qui nous battit en février 1914, à Swansea, par 31 points à zéro, il y avait plusieurs classes. Ceci ne veut pas dire que le quinze Gallois était négligeable. Non. C'était là une bonne équipe, adroite, très dure en avants, mais manquant de vitesse en lignes arrières. Ses passes étaient très belles, mais trop lentes. En revanche, les avants étaient excellents, très en souffle, jouant bien en paquet, mais abusant des truquages et des hors-jeu.

Le meilleur semble être l'arrière, qui a des coups de botte impressionnants. Un peu lent au début, il ne fit plus, sur la fin, aucune faute sur la balle. Quant aux essais français, on ne peut les lui reprocher : ils étaient imparables.

Nous avons déjà dit que l'équipe française joua une belle partie. Toutes les lignes sont à féliciter. On peut leur faire à toutes quelques reproches, mais leur allant, leur adresse doit leur faire pardonner quelques défauts.

La mêlée, avec les deux solides piliers Mauco et Nicolaï, encadrant un talonneur de fortune, le petit demi de mêlée Lamouret, qui remplaçait au pied levé, c'est le cas de le dire, Pons, indisponible, fit des débuts superbes à cette place. Le ballon sortit le plus souvent de notre côté et nos lignes arrières purent partir souvent à l'attaque.

La mêlée était bien établie, Dillinsinger passant en deuxième ligne.

Dans le jeu ouvert, nos avants furent très brillants, la touche fut bien jouée par Domercq et Guichemerre. Toute la ligne serait à féliciter, car tous se dépensèrent sans compter. Les meilleurs, cependant, parurent être Guichemerre, Nicolaï, Dillinsinger et Franck Holl.

En demis, Struxiano fit une merveilleuse partie, une des plus belles de sa brillante carrière de footballer; adroit, actif, très bon en défense, on ne peut lui reprocher qu'une chose : d'avoir brûlé trop souvent son demi-d'ouverture.

Ce dernier, le petit Condom, peu habitué à la passe du Toulousain, ne put faire une exhibition comparable à celle de dimanche dernier. Il fut cependant excellent les rares fois où il fut bien servi. Il joue dimanche avec Lamouret comme partie centre les mêmes Gallois; il pourra se réhabiliter.

Les trois-quarts furent excellents dans l'ensemble. Rieu fit une grosse impression, dans la première mi-temps surtout; il rentre droit et a l'intuition du trou; il sait bien se placer, sa défense est très sûre. Il fut un des meilleurs joueurs sur le terrain.

Semmartin fut aussi excellent, plein d'adresse, d'à-propos, de coup d'œil, et ses coups de botte furent très efficaces.

Aux ailes, Miramon ne fit pas une faute et Etcheberry se montra brillant en attaque, mais sa défense faiblit grandement sur la fin.

Chilo, à l'arrière, très adroit, eut de beaux dégagements, mais se laissa bousculer plusieurs fois.

En résumé, il serait intéressant de revoir l'équipe de France contre une équipe de véritable sélection galloise.

Gaston